



SOYEZ PRÊTS

À GAGNER !

Prix 400 F Cfa
N° 2666

Vendredi 13 avril 2018

Directeur de la publication
Haman Mana

lejourquotidien@yahoo.fr

http://lequotidienlejour.com

Tél.: 222 04 01 85

le jour

faire savoir, faire voir, faire parler, faire comprendre

Portraits

Les nouveaux sénateurs nommés

Les nominations du chef de l'Etat ont été publiées hier. Huit nouvelles personnalités font leur entrée dans la chambre. Pp. 2-4



Albert Mbida



Elizabeth Regina Mundi



Djafarou Mohamadou

Concours

Le barreau répond Aux recalés

P. 5

Uniffac U17

Le Cameroun champion

P. 11

SOUS LE TRES HAUT PARRAINAGE DE S.E.M. PAUL BIYA, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN



LE MINISTRE DES PETITES
ET MOYENNES ENTREPRISES,
DE L'ECONOMIE SOCIALE
ET DE L'ARTISANAT ORGANISE LA

6^e
EDITION

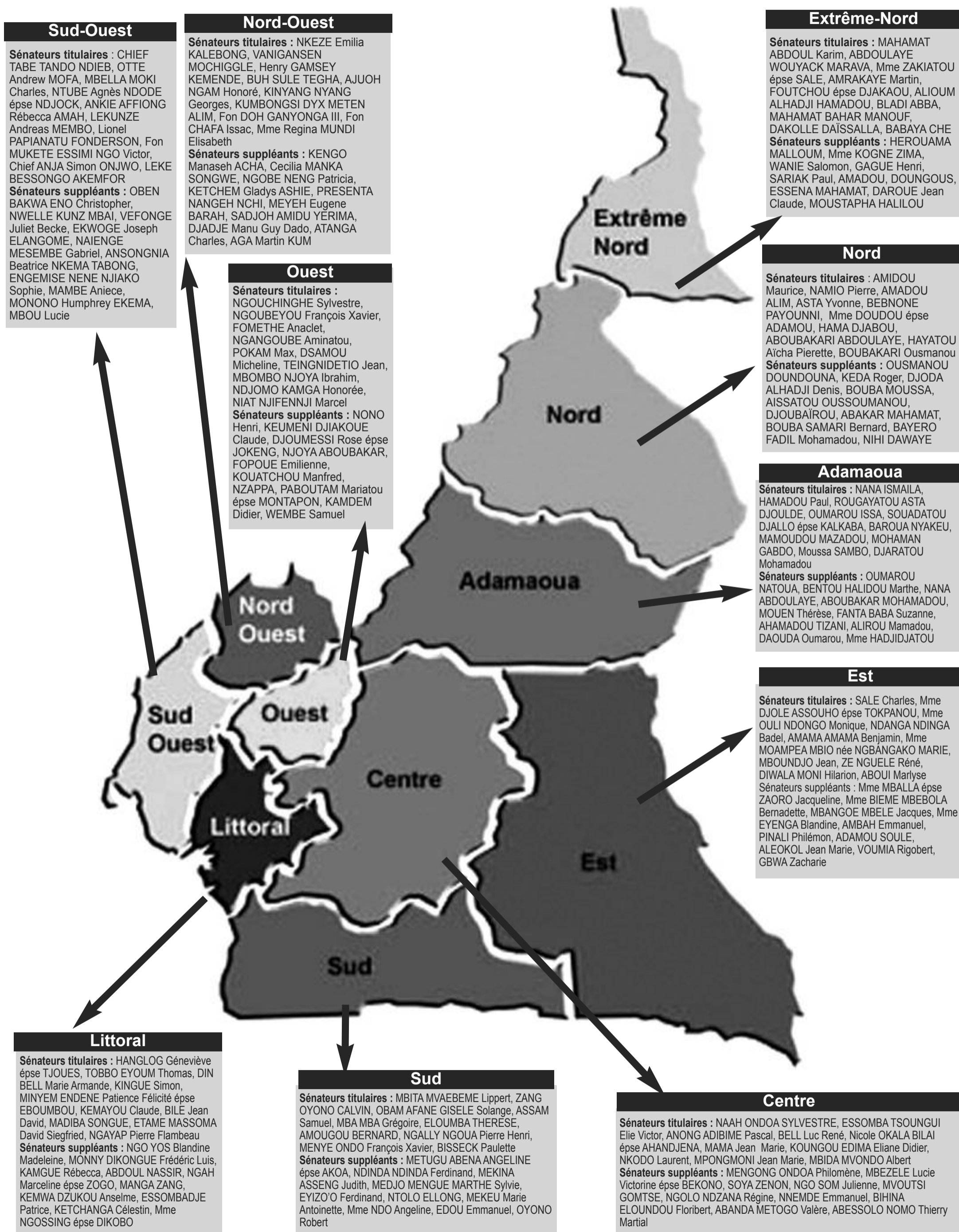
SALON
INTERNATIONAL DE L'ARTISANAT
DU CAMEROUN

DU 26 AVRIL
AU 05 MAI 2018
AU PALAIS DES CONGRES
YAOUNDE



SOUS LE THEME : L'ARTISANAT AFRICAIN ET LE COMMERCE ÉQUITABLE : "ENJEUX ET PERSPECTIVES"

Le nouveau Sénat du Cameroun



Le Sénat des récompenses politiques

Parlement. Après l'élection du 25 mars et les nominations d'hier, la nouvelle configuration met en présence 7 partis politiques : Rdpc, Sdf, Undp, Andp, Mdr, Fsnc et Upc

Le nouveau Sénat du Cameroun affiche désormais complet. Le président de la République, Paul Biya, a nommé hier, 12 avril 2018, les 30 sénateurs restants. Les 70 membres élus avaient été proclamés le 5 avril dernier par le Conseil constitutionnel, au lendemain des élections du 25 mars.

Le décret du chef de l'Etat était attendu par les 30 qu'ils avaient nommés en 2013, ceux-là dont le mandat de 5 ans est arrivé à expiration. Au finish, 22 ont été reconduits. Soit un renouvellement de 15%. Le renouvellement des sénateurs élus avait atteint environ 44,28%. Pour rester dans les statistiques, il est à noter que le nouveau Sénat compte 26 femmes contre 20 lors de la précédente législature.

Au terme des élections du 25 mars, seuls de Rdpc et le Sdf avaient obtenu des sièges. Avec les nominations d'hier, 5 partis politiques, alliés du Rdpc, sont admis au sein de la Chambre haute du Parlement : Undp, Andp, Mdr, Fsnc et Upc. Le seul nouveau venu est l'Upc. Les autres partis ont déjà bénéficié

d'un mandat de 5 ans. L'Upc est représentée par un sénateur titulaire, à savoir Leke Bessongo Akemfor, nommé dans la région du Sud-Ouest. Sa camarade upéciste est suppléante : Lucie Mbou.

Récompense

Le président Paul Biya se devait de maintenir au Sénat d'autres partis en plus du Rdpc et du Sdf car, le système gouvernant camerounais se veut démocratique et pluraliste. Il fallait donc cette coloration plurielle qui, au fond, est un vernis servant de gage donné à certains partenaires extérieurs du Cameroun. En répondant à cette exigence, le président Biya récompense en même temps ses alliés avec des sièges au Sénat. Si aucun sénateur nommé ne vient du Sdf, c'est bien la preuve que la position du refus a finalement prévalu dans ce parti d'opposition. En effet, le débat a opposé d'une part, ceux qui voulaient 3 nouveaux sièges de sénateur nécessaires pour former un groupe parlementaire Sdf et, d'autre part, les tenants

du refus de cette faveur venant du pouvoir Rdpc.

Si Paul Biya a reconduit 4 formations politiques, il n'a pas toujours reconduit les mêmes personnes. Ainsi, le Fsnc de Issa Tchiroma Bakary, est désormais représenté par Abdoulaye Aboubakari, nommé pour le compte de la région du Nord. Originaire de Guider, le nouveau sénateur est un homme d'affaires basé à Douala, la capitale économique. L'Undp se voit offrir un 2ème siège au Sénat. Mohamadou Djaratou, nommé dans l'Adamaoua, rejoint Pierre Flambeau qui représentera le Littoral pour 5 ans encore. L'Undp apparaît comme l'allié du Rdpc le plus choyé car, les autres partis ont eu droit à un seul sénateur titulaire. Ce traitement de faveur est forcément à mettre en relation avec le contentieux préélectoral des sénatoriales. Au dernier moment, l'Undp avait retiré son recours formulé devant le Conseil constitutionnel contre la liste des candidats Rdpc dans la région de l'Adamaoua.

Paul Biya a donc récompensé ses alliés ; et il restait 24 sièges qui ont été attribués au

Rdpc, en plus des 63 élus que le parti au pouvoir avait obtenus. Le total fait donc 87 sénateurs. Le Sdf arrive avec ses 7 élus de la région du Nord-Ouest. L'Undp a désormais 2 sénateurs et les autres un chacun.

Marcel Niat Njifennji

Voici achevée la reconstitution du Sénat. Le nouveau mandat débute le 24 avril prochain, date prévue pour la session de plein droit, selon le Code électoral. Il faudra élire le président de la Chambre haute. Du moins, il s'agira de valider le choix de Paul Biya qui investira le candidat du Rdpc. La majorité obèse du parti au pouvoir lui permet de faire passer n'importe qui. Il ne sera pas surpris que Marcel Niat Njifennji soit reconduit au perchoir du Sénat. En le nommant, le chef de l'Etat lui a déjà redonné sa confiance. Dans tous les cas, le président du Sénat devrait venir de la région de l'Ouest, pour rester dans les équilibres politiques actuels de la géopolitique nationale.

Assongmo Ncedem

Au nom de l'alliance

Djafarou Mohamadou. Le nouveau sénateur était la tête de liste de l'Undp dans la région de l'Adamaoua.

La tête de liste Undp aux sénatoriales du 25 mars dans la région de l'Adamaoua a été nommé hier 12 avril 2018. Il est l'un des 30 sénateurs nommés par le président de la République à la suite d'un décret présidentiel. Sa liste était arrivée en 2ème position derrière le Rdpc. L'ancien député du parti de Bello Bouba originaire de Meiganga, dans le département du Mbéré dans la région de l'Adamaoua est un ancien fonctionnaire des douanes à la retraite. Militant de la première heure de l'Undp, Djafarou Mohamadou a gravi tous les échelons de son parti. De simple militant dans les années 1990, il est aujourd'hui membre du comité central et du bureau politique de l'Undp. En 1992 il est élu député à l'assemblée nationale, puis réélu en 1997.

En 2010, admis à faire valoir ses droits à la retraite, Djafarou Mouhamadou, se retire dans sa ville natale Meiganga où il est très actif dans sa formation politique mais aussi au sein des associations. Il est membre du comité central et du bureau politique de l'Undp.

La voie plein d'émotion, l'ancien fonctionnaire des douanes aujourd'hui à la retraite a tout d'abord une pensée pour les militants de l'Undp, le président national de son parti pour l'avoir proposé. « Ma reconnaissance



est à l'endroit du président d la République qui a bien voulu entériné ma nomination. Je place mon mandat sous le signe de la lutte contre l'insécurité dans la région de l'Adamaoua et le développement de l'élevage » confie-t-il.

Né en 1954 à Meiganga dans le département du Mbéré. Il a fait ses études primaires à Meiganga et secondaire à Douala. En 1977 il est admis à la douane. Il est marié et père de plusieurs enfants.

Adolarc Lamissia

Qui sont les novices nommés

Une nouvelle corde à son arc

Albert Mbida. Journaliste, enseignant, fonctionnaire, il consacra désormais un peu plus de temps à la politique.

Ce n'est pas demain qu'Albert Mbida quittera la scène publique nationale. Pendant les cinq prochaines années, il siègera au Sénat. L'ancien journaliste est en effet l'un des trois sénateurs titulaires nommés hier par le président de la République dans la région du Centre. Une nomination qui arrive deux ans après son départ à la retraite de la Fonction publique. Il était alors inspecteur général au ministère de la Communication. Dans ce département ministériel, Albert Mbida a franchi divers paliers. C'est le 29 avril 2013 qu'il y a été nommé inspecteur général.

Parti du ministère de la Communication, Albert Mbida n'a pas eu le temps de se tourner les pouces. En août 2017, il était recruté au groupe L'Anec-



dote comme conseiller technique n°2. Il va donc désormais ajouter une corde à un arc qui en avait déjà plusieurs. Car, diplômé de l'Ecole supérieure de journalisme de Yaoundé (Esiyj) en 1973, Albert Mbida n'est pas resté cantonné au métier de journaliste. Et même en le faisant, il s'est ouvert à d'autres

passions. Le théâtre, par exemple.

L'émission « Radio trottoir » qu'il présente entre la fin des années 70 et le début des années 80 sur les antennes de Radio Cameroun sera une rampe de lancement pour de futurs grands noms de la comédie camerounaise : Jean Miche Kankan et Massa Batré, notamment, de regrettable mémoire. Pas étonnant pour cet homme à l'air parfois austère, mais qui n'a jamais manqué d'humour. Ses collègues et confrères ont tous en mémoire un fou rire provoqué par lui. Ses étudiants aussi, car Albert Mbida a également une casquette d'enseignant. Après son passage à Radio Cameroun, il poursuivra ses études en France. Il y obtiendra un Dea en sciences politiques à

l'université de Paris-I et un doctorat en sciences de l'information et de la communication à l'université de Paris-II. A son retour au Cameroun, il va dispenser des enseignements à l'université, à l'école de journalisme (devenue Esstic) plus précisément où il a formé plusieurs promotions d'étudiants en droit de la communication.

Dans ce domaine, il a écrit notamment un ouvrage intitulé « La diffamation en droit camerounais de la communication ». Ce qui n'est pas anodin, car Albert Mbida a toujours été un fervent défenseur de la pénalisation des délits de presse. En dehors de la communication et de la culture, il a également flirté avec les milieux du football.

Jules Romuald Nkonlak

Un zélateur contesté du Renouveau

Fon Isaac Chafah. Le chef supérieur de Bangolan doit sa nomination à son activisme dans les rangs du parti au pouvoir.

Exit Achidi Achu ! L'ex-premier Ministre, visiblement diminué par l'âge, a cédé la place. A sa place et celle de son ex-coéquipier, pas de John Fru Ndi du Sdf que de mauvais prescripteurs laissent venir mais deux personnalités, Mme Régina Mundi et le chef supérieur de Bangolan, Fon Isaac XI Chafah. Dans son mot de reconnaissance sur la télévision nationale, le chef traditionnel n'a pas manqué de remercier Paul Biya, pour avoir pensé à lui. Et il n'a pas tort. Sans le gouvernement, il ya longtemps que ce chef traditionnel ne serait plus aux commandes de ce groupe bouillant, dans le département du Ngoketunjia.

Le 17 février 2016 notamment, ce que beaucoup de traditionalistes ont considéré comme un « coup d'Etat » a eu lieu au village Bangolan. Alors qu'il était le Secrétaire national de l'Union des « Fons » du Cameroun, Fon Chafah a été destitué de son siège par un conseil de notables déterminé, qui l'accusait de travestir leurs traditions, à cause de ses accointances avec une église réveillée. On l'accusait d'avoir détruit des attributs traditionnels, au nom de la croyance au dieu des Juifs. Présenté comme un soutien important des chefs traditionnels à la candidature du président Biya pour la future élection présidentielle, Fon Chafah avait été destitué par six



notables, lesquels avaient conduit Salim Mbipepah James Tetsi, frère du Fon au « La'a kam » pour les rites initiatiques. Des actes de vandalisme eurent lieu, des maisons incendiées. Les rites au « La'a kam » se sont poursuivis jusqu'à l'arrivée du gouverneur du Nord-Ouest, Adolphe Lele Lafrique, le 19 février 2016. Sauf que le cortège du gouverneur avait été vandalisé par des populations mécontentes. Son nouveau véhicule de fonction avait été sérieusement amoché.

F.K.

De la salle de classe au Sénat

Leke Bessongo Akemfor Philip. L'enseignant upéciste récolte les fruits de l'alliance entre leur parti politique et le Rdpc, le parti au pouvoir.

Les négociations entreprises ces derniers temps par Bapooch Lipot, le Secrétaire général de l'une des branches de l'Union des populations du Cameroun (Upc), et le Rassemblement démocratique du peuple camerounais (Rdpc), dans le cadre de l'alliance conclue entre les deux partis politiques, ont porté les fruits. « Lors des élections sénatoriales, j'ai demandé de voter les listes Rdpc, parce que j'étais en négociations avec ce parti pour que l'Upc puisse entrer au Sénat à travers les nominations. Dans le cadre de l'alliance Rdpc-Upc, il m'a été demandé de proposer un nom,

en tant que secrétaire général de l'Upc. J'ai proposé le nom de Leke Bessongo Akemfor Philip et il a été retenu », se réjouit Bapooch Lipot, qui énumère, dans la foulée, ses prouesses depuis les dernières élections législatives et municipales couplées de 2013 : dans son escarcelle, il y a deux députés qui siègent à l'Assemblée nationale pour le compte de la présente législature, qui tire à sa fin. Bapooch Lipot, que nous avons contacté hier soir, se réjouit également de la représentativité de son parti dans sept mairies.

Son dernier fait d'armes est la nomination d'un cadre upéciste pour siéger au Sénat aux côtés des 70 autres sénateurs élus. Leke Bessongo Akemfor Philip, puisqu'il s'agit de lui, occupait, jusqu'à son couronnement, comme président régional de l'Upc dans le Sud-ouest. Il avait succédé à cette fonction John Lyonga Lifange décédé en avril 2012. « C'est une réaction de joie. C'est une grâce dans ma vie politique. Je voudrais remercier le président de la République pour cette merveilleuse opportunité qu'il m'offre d'apporter ma contribution pour l'édification de la nation », a réagi l'heureux sénateur, joint sur son téléphone jeudi. Avant

d'être président régional de l'Upc, Leke B. Akemfor Philip a été tour à tour président de la section Upc de Buéa et rapporteur régional. Il troque désormais sa blouse d'enseignant au département bilingue au Comprehensive High School Great Soppo, à Buea, pour son écharpe tricolore. Né le 17 juin 1962 à Malende dans l'arrondissement de Muyuka, département du Lebiale, l'enseignant aura pour suppléante Mme Mbu Lucy, née le 28 décembre 1971 à Ekenge, arrondissement de Nguti, département de Kupe-Manéguba.

Théodore Tchopa

La militante acharnée du Rdpc récompensée

Elizabeth Regina Mundi. Diplômée du Trinity College aux Etats-Unis, elle a été décorée par le chef de l'Etat pendant le 50ème anniversaire des forces armées à Bamenda pour son militantisme sans failles.

Elle fait partie des 88 sénateurs Rdpc qui siègeront au Sénat pour cinq ans. A la faveur du décret du chef de l'Etat d'hier, Mme Elizabeth Regina Mundi sera présente à la Haute chambre aux côtés des rois Fon Doh Ganyonga III et Fon Isaac Chafa, tous camarades du parti dans la région du Nord-Ouest. Membre du bureau politique, elle est connue depuis plusieurs décennies comme une militante engagée. Originaire du Nord-Ouest, elle est ainsi récompensée pour ses actions décisives à Bamenda. Elle était déjà tête de liste lors des dernières élections sénatoriales du 25 mars 2018. Lorsque Paul Atanga Nji, l'actuel ministre de l'Administration territoriale lance en février 2006, l'idée des élections présidentielles anticipées, Elizabeth Regina Mundi montre au traineau dans la ville de Bamenda et dans un contexte de crise défend le projet. Elle explique que « par ces appels, les militants du Rdpc réaffirment leur soutien au président de leur parti pour ce qu'il a fait pour ce pays. Ces militants veulent parler à dire au président, qu'ils sont satisfaits de ses réalisations et qu'il peut continuer comme notre leader ». Opiniâtre, cette dame de fer souligne par ailleurs que le Cameroun a le droit de faire ses choix démocratiques. « Si les gens appellent le président de la République à se présenter de nouveau, cela



entre dans le cadre normal des activités de notre parti ». Des signes qui renseignent suffisamment pourquoi elle est la seule femme membre du bureau politique du Rdpc au pouvoir de la région du Nord-Ouest. Sa détermination et son dévouement sont la pierre angulaire du succès de ses actions et de sa nomination. Des proches et camarades du parti sont d'avis que c'est une militante acharnée qui continue de prêcher l'idéal du parti dans sa région. Elle dit à qui veut l'entendre que Paul Biya a changé le paysage politique dans la région du Nord-Ouest. Ma Mundi

comme on l'appelle communément et affectueusement a toujours affirmé son engagement envers l'idéologie politique du président Biya et du Rdpc. Pendant le 50ème anniversaire des forces armées à Bamenda, Regina Mundi a été décorée par le chef de l'Etat, le président Paul Biya. Diplômée du Trinity College aux Etats-Unis, elle est la première femme à être nommée conseillère en affaires culturelles et sociales du gouverneur de la province du Nord-Ouest. Bien plus, elle a été la première femme à créer le premier groupe de femmes à Mezam.

Jean-Philippe Nguemeta

Les buzz du week-end

Innovations contre fourberies

Les aficionados de séries dégustent les derniers épisodes de « La casa de papel », gros succès international de l'heure. Cette production espagnole est mise en ligne sur Netflix, un site de « streaming », flux continu en français. Le catalogue étoffé d'œuvres cinématographiques et télévisuelles est réservé, en exclusivité, à des millions d'abonnés. Netflix grappille des parts de marchés significatives, dans l'industrie du divertissement, et bouscule les certitudes économiques. Des formats innovants sont produits au dépit des grands studios obligés de s'adapter à cette concurrence imposant des ajustements profonds. C'est un chamboulement radical s'opérant sous nos yeux et qui bouleverse même, déjà, l'ordre régnant. Netflix attire les créateurs via des financements alléchants et une liberté plus grande. Illustration : le prochain film de l'icône réalisateur américain Martin Scorsese, avec le tandem mythique De Niro-Pacino, sera distribué en avant-première sur Netflix. Changement de paradigme « réel » à ne pas ignorer.

« La casa de papel » suit, donc, un braquage ingénieux mais soumis aux aléas d'impondérables rebondissements. Les scénaristes ont glissé un clin d'œil au Cameroun. Les attachants gangsters signifient leur amour pour les Lions indomptables du football. Mieux encore, ils s'identifient aux quart de finalistes du Mondial 1990 afin d'assurer la réussite de l'infaisable case.

Aventure improbable, croit-on, mais réalisable. Omam-Biyick avait bien terrassé le gardien argentin Nery Pumpido. La valorisation congratule des Camerounais chauvins et fiers, voire même jaloux, de leurs particularismes.

L'humour en adoucissant

Ils étaient tout aussi flattés d'apprendre le séjour à Yaoundé de Jackie Chan. L'acteur chinois était invité d'honneur à la 1ère édition du Festival africain des arts martiaux (Fadam) au palais des sports de Warda. Evènement inédit au vu de la stature planétaire du génial cascadeur. Dans les médias, le promoteur de l'entreprise rassurait, également, sur la participation exceptionnelle de Gérard Depardieu. Certes, le gargantuesque comédien français n'est pas connu pour sa pratique assidue des katas. Un détail qui aurait, déjà, dû faire tressaillir.

Un internaute joue la carte tribale : « Mon frère Bamiléké Dominique Saatenang prouve que nous sommes des vrais gens. On ne vole pas l'argent public comme les autres. Nous on développe le pays par notre seul mérite. Applaudissez bandes de jaloux. » Sur une toile où les rixes tribales sont fréquentes, ce propos a été sauvegardé. L'activiste André Blaise Essama interroge, tout en ayant déjà une réponse : « Qui a déjà une photo avec Jackie Chan depuis là ? »

Au nid-d'oiseau de Yaoundé, nul trace de Jackie Chan. Le fin

gourmet Depardieu a préféré le vin rouge au liquide de raphia. Déception et colère : « Une escroquerie pure et simple (l'évènement n'était pas gratuit). Toute la communication était axée autour de cette présence, produit phare, et ça avait fait mouche. Moi-même j'ai relayé l'info ici... Comme quoi, grattez le moine, vous trouverez le commerçant. » ; « Peut être que c'était un poisson d'avril. » ; « Un organisateur vient tromper les Camerounais de la présence d'une star pour attirer le maximum de gens à son festival. Même les maîtres Shaolin sont de si piètres menteurs? Triste. » ; « On attendait Jacky Dschang! Tous ceux qui ont cru à autre personnage, ont eu tort. Il n'a pas menti l'organisateur. Un peu de poésie dans la vie. »

L'hydre tribale a, opportunément, zigzagué dans les échanges. Le journaliste Jean Robert Fouda n'a pas peur d'attaquer frontalement le maître martial Dominique Saatenang : « Ce Dschang pur-sang, qui vient de réussir la plus grande escroquerie du siècle. Cet imposteur qu'on surnomme le Bruce Lee africain. »

Un anonyme est moins va-t'en guerre : « J'ai envie de pleurer quand je me souviens qu'on avait tribalisé cette venue en disant qu'il n'y avait qu'un Bamiléké pour faire venir Jackie Chan au Cameroun. Pardon, retrouvez vite ce roublard, qu'il vous rembourse votre argent. »

William Oyono

Obsèques de madame Pauline POINSIER MANYINGA

PROGRAMME

Du 10 mars au 18 Avril 2018

- Prière et recueillement tous les lundi et mercredi, de 18h à 21h, au domicile de sa sœur Madame DINA NDOUMBE Rita, sis au quartier Bonaberi, à Douala, rue 4441 N°1060.

(Après Hôpital Adlucem)

- Messes dans les paroisses

Samedi 24 mars 2108

De 17h à 22h : Messe et recueillement en l'église de la rencontre au 17, rue de petits hôtels, 75014 Paris.

Vendredi 06 Avril 2018

De 18 h à 23h : Messe et recueillement en l'église Saint Paul, au 22 Avenue de Paris 68 000, Colmar

Jeudi 19 Avril 2018 :

Veillée sans corps à Bonaberi, rue 4441 N°1060. (Après Hôpital Adlucem)
19h00 : Messe
Témoignages
23h00 : Fin de la veillée

Vendredi 20 Avril 2018

10h 00 : Levée de corps à l'hôpital Laquintinie de Douala
11h00 : Messe en la cathédrale Saints Pierre et Paul de Douala
13h00 : Transfert de la dépouille au village natal, à Makondo
20h00 : Messe
Veillée jusqu'à l'aube

Samedi 21 Avril 2018

10h00 : Messe
Témoignages
Inhumation



1956- 2018

« Heureux désormais les morts qui s'endorment dans le seigneur. Oui, dit l'esprit de Dieu, qu'ils se reposent de leur peines » (Apocalypse 14,13)

Le barreau invite les recalés à se remettre au travail

Réplique. L'ordre des avocats réagit à la suite du memorandum des avocats stagiaires indignés par les résultats de fin de stage publié le 2 avril dernier.

Il y a au total 867 avocats stagiaires à crier au complot après la publication des résultats du certificat d'aptitude à la profession d'avocat (Capa). Face à ce mémorandum rédigé par le collectif et adressé au président de la République, le barreau se prononce.

« À la lecture de ce prétendu mémorandum, on ne peut pas manquer d'être interloqué, voire de s'interroger par la démarche et le contenu de ce pensum qui laisse à désirer sur le plan de la langue utilisée et de la syntaxe grammaticale. Je me demande si ce sont bien des avocats, dont on connaît la finesse du style, qui sont à l'origine de ce fameux mémorandum qui est une véritable injure à l'intelligibilité d'une adresse à l'endroit du Président de la République. Au-delà de ce problème de forme, le doute se fait de plus en plus persistant dès lors qu'un avocat digne de ce nom ne saurait saisir le chef de l'exécutif dans un Etat pour modifier les résultats d'un examen destiné à l'accès à une profession libérale et indépendante. Autrement dit, je doute que le mémorandum ait été écrit par des avocats stagiaires qui non seulement savent écrire en français, mais aussi ne peuvent pas ignorer que le Chef de l'Etat n'a aucune compétence pour modifier les résultats de l'examen du CAPA dont le jury est présidé par le Bâtonnier de l'Or-

dre des Avocats au Barreau du Cameroun », déclare Sylvain Souop, membre du conseil de l'ordre et représentant adjoint du barreau pour le Centre.

« Il convient de dire que le Barreau du Cameroun et encore moins ses organes dirigeants (Conseil de l'Ordre et Bâtonnier) ne constituent l'instance de recours contre la décision portant publication des résultats de l'examen de fin de stage. Le Ministre de la Justice et encore moins le Président de la République ne sont non plus des instances de recours contre ces résultats. Autrement dit, sur le plan processuel, les auteurs du mémorandum auraient dû savoir que c'est un arrêté du Ministre de la Justice qui a rendu publiques les délibérations du jury souverain, et qu'en tant qu'acte administratif, le droit a prévu les canaux par lesquels une telle décision peut être contestée. Ce n'est sûrement pas devant le Chef de l'Etat qui aura, du reste, bien de la peine à décrypter le contenu du mémorandum qui finalement justifierait l'échec des auteurs dès lors que le langage utilisé ne peut pas être celui d'un avocat », explique l'avocat.

À la déclaration du collectif sur la présence d'un candidat ne faisant pas partie de leur promotion, le représentant adjoint du Bâtonnier dans la région du Centre indique : « le nom d'un des

candidats prétendument admis et qui n'aurait pas dû composer ne figure curieusement pas dans la liste des impétrants admis à prêter le serment définitif d'avocat au Barreau du Cameroun. Cherchez la manipulation... »

L'avocat précise : « la profession d'avocat n'a pas été instituée pour résoudre les problèmes de chômage au Cameroun. Les responsables de l'Ordre n'ont pas été élus pour faciliter comme vous le dites, l'accès à la profession à tous les avocats stagiaires en attente. Il convient de préciser que le dernier examen a été organisé trois ans seulement après le début du stage, ce qui est presque un record de célérité au Cameroun, si l'on se souvient que des promotions de stagiaires ont dû, par le passé, attendre plus de cinq ans avant d'affronter l'examen de fin de stage. Qui peut avoir intérêt à limiter l'accès des avocats stagiaires déjà membres du Barreau ? Il ajoute « l'humilité recommande aux prétendus et mystérieux auteurs du mémorandum à considérer leur échec comme un incident de parcours, et à se remettre rapidement au travail pour combler les lacunes révélées par l'examen. D'ailleurs, la majorité des stagiaires s'est remise en question, et le cœur à l'ouvrage, ils ont décidé de se donner toutes les chances, en travaillant d'arrache-pied, pour réus-

sir à la seconde session de l'examen qui sera organisée conformément aux textes en vigueur. L'échec à un examen doit être une leçon pour l'avenir et non un prétexte pour chercher ailleurs des responsables qu'en soi-même.

Concernant la dénonciation de fraude, Me Sylvain Souop répond : « j'aimerais bien que vous me situiez sur la nature de ces fraudes. Je peux vous dire sans risque de me tromper que le dernier examen a été le plus rigoureusement organisé ces dix dernières années. Plusieurs filtres étaient mis en place. Si un candidat réussissait à passer à travers les mailles du filet, il était inéluctablement rattrapé par le prochain sas de contrôle. Je peux également vous révéler que tous les cas de faux diplômes détectés bien avant le début de l'examen par le Conseil de l'Ordre ont été recensés et seront poursuivis devant le juge pénal. Comme le disait le Bâtonnier dans sa dernière interview à un de vos confrères, plus rien ne sera comme avant.

Selon l'avocat, le nombre d'admis au final est déterminé par le nombre de candidats ayant obtenu la note de 12/20. La première rentrée solennelle et historique du Barreau se tient du 18 au 20 avril 2018 au Palais des Congrès.

Flore Edimo

Sous la patte de VSZ

Livre. L'ancien éditorialiste de « La Nouvelle Expression » livre une quinzaine d'années d'édits et chroniques.

Le livre que vient de commenter Valentin Siméon Zinga est porteur de deux nouvelles : l'une, agréable et l'autre, triste. La bonne nouvelle : cette remarquable somme démontre que dans l'analyse et les vues prospectives de la vie de notre pays, il existe un regard journalistique pertinent, pointu, argumenté et utile pour comprendre ce qui se passe. La mauvaise nouvelle : la presse saigne, et ses meilleurs hommes s'en vont chercher ailleurs, un bonheur (matériel ?) qu'ils n'ont pas toujours rencontré chez leur premier amour.

« Chroniques d'une démocratisation assistée » est un recueil de chroniques et d'éditoriaux, publiés par celui qui fut journaliste, puis patron de la rédaction de la « Nouvelle Expression », journal monté dans la foulée des « années de braise » par Séverin Tchoukou, et où s'est retrouvé l'ancien étudiant de Philo-Socio, parti du militantisme étudiant du début des années 90 qui a d'abord fait ses classes chez Pius Njawé, au Messenger. Et qui aujourd'hui est communicant chez un opérateur de téléphonie mobile.

L'exercice ne manque pas d'intérêt. Car, lorsqu'on lit un éditorial rédigé sur le feu de l'action, on a le jugement obliéré par le brouhaha des actualités et les pesanteurs du moment. Lorsqu'on le redécouvre avec la distance et la froideur que procurent les années qui ont passé, on évalue la qualité des mises en perspectives de l'auteur, sa clairvoyance ou sa cécité mais surtout, on observe le chemin que parcourt un pays. C'est à ce titre que le livre de Valentin Siméon Zinga mérite le détour. Car les observateurs demandent tous les jours des clés, pour comprendre ce Cameroun où la vie politique est une « mer d'huile », pour reprendre une expression chère à François Soudan, autre éditorialiste et familier du Cameroun.

Valentin Siméon Zinga fut un journaliste informé. Ce « contact

La lumière est de retour

Makénéne. L'énergie électrique a été rétablie jeudi 12 avril 2018 après sept semaines de délestage.

La localité de Makénéne, dans le département du Mbam-et-Inoubou, région du Centre, est à nouveau éclairée. L'énergie électrique suspendue depuis près de sept semaines dans une partie de cet arrondissement a été rétablie jeudi 12 avril 2018, peu après 17h. Les riverains qui confirment cette information font savoir que les agents d'Enéo, l'entreprise en charge de la fourniture de l'électricité, ont œuvré pendant deux jours pour remplacer le poste de transformateur qui s'est grillé au lieu-dit Ecole publique, le 25 février dernier. D'autres habitants relèvent que pendant les travaux des techniciens mercredi, l'autre partie de la localité a également été privée de lumière. Le courant électrique est ainsi rétabli 24 heures après le délai accordé par le sous-préfet de cet arrondissement aux habitants en colère, il y a une semaine.

Courroucés, des commerçants avaient alors décidé à l'unisson

et distance » dont parle Vianson-Ponté lui sied fort bien. Dans un texte de 2007, par exemple, (le verrou de la limitation des mandats n'avait pas encore été enlevé de la Constitution), il écrit : « La clarification manquée des perspectives politiques relativement à l'horizon 2011, peut traduire un embarras réel qui tenaille M. Paul Biya. Des avis informés rapportent en coulisses que sur le sujet, le président de la République est passé en deux ans, d'une décision à passer le témoin le moment venu, à une indécision aussi subite qu'indéchiffrable... Des perles comme celles-là parsèment l'ouvrage qui a l'avantage de ne point être linéaire. On peut donc le lire, texte par texte, sans s'assujettir à la tyrannie de la chronologie ou du découpage thématique un peu forcé.

L'essayiste sauve le journaliste. Car si au jour le jour, sur les plateaux de télévision et dans les textes, on peut trouver Valentin Siméon Zinga un tantinet précieux, en revisitant ses éditoriaux, on redécouvre un essayiste qui décrit une réalité parfois complexe, juste avec les mots et les références qu'il faut à ce niveau-là. Dans un pays où l'historiographie officielle a des fois été confisquée par les récits, analyses et points de vue des dominants, ce livre est à ranger dans un endroit précieux, car il fera partie des incontournables, au jour où il faudra raconter les inénarrables années Biya.

Haman Mana

Valentin Siméon Zinga

Cameroun : Chroniques d'une démocratisation assistée.

Ifrikiya

289 pages.

Le premier avocat non voyant du Cameroun

Me Ngalle Mbock Janvier Alfred. L'avocat qui a bravé l'examen de fin de stage le 02 avril 2018 veut s'engager dans la défense des droits de la personne handicapée.

A peine a-t-on franchi la porte du bureau au quartier Akwa à Douala, qu'on est aussitôt accueilli par ce petit sourire accroché aux lèvres de Me Ngalle Mbock Janvier Alfred. L'avocat a pris place dans un coin de la pièce, devant un ordinateur portable. Il a des écouteurs aux oreilles, des lunettes noires aux yeux. Sa canne blanche est posée à sa droite et sa toge est accrochée juste derrière lui, sur une étagère où sont rangées des piles de dossiers. L'entretien commence et est aussitôt interrompu par des coups de fil. Lorsque ce n'est pas un proche qui appelle pour féliciter l'heureux élu, c'est un journaliste qui veut en savoir davantage sur la vie ou les projets du tout premier avocat non voyant du Cameroun.

Me Ngalle Mbock Janvier Alfred a en effet réussi avec brio à l'examen de fin de stage, dont les résultats ont été proclamés le 02 avril 2018. « Nous attendons la prestation de serment pour commencer à exercer dans ce nouveau titre. Ce n'est pas encore programmé. On continue à traiter les dossiers qu'on nous a confiés lorsqu'on était avocat stagiaire », explique Me Ngalle actuellement en poste au cabinet de Me Billigha à Akwa. Il a désormais la possibilité d'ouvrir son propre cabinet s'il le désire, ou de continuer à exercer dans des cabinets d'autres confrères. Il sait déjà qu'il serra frotté aux affaires liées à différents domaines du Droit, mais compte bien accorder une attention particulière à la situation de la personne handicapée.

« La situation de la personne handicapée n'est pas du tout bonne au Cameroun. J'aimerais



mettre l'accent sur ces domaines là, parce que je sais ce que j'ai enduré. Ça n'a pas été facile. Si je n'étais pas téméraire, j'aurais baissé les bras ou je me serais retrouvé dans la rue en train de mendier », justifie-t-il. Son calvaire à lui, a justement débuté très tôt, à l'âge de 3 ans, lorsqu'il perd la vue. Il est inscrit au « Bulu Blind Center » à Buea, une école spécialisée pour aveugles et mal voyants. Il fait la section anglophone et obtient son First School Liveng Certificate (FSLC) ; mais l'établissement scolaire ne se limite qu'au cycle primaire. Le jeune élève se rend ensuite dans une localité, non loin d'Eséka, dans le Nyong-et-Kellé, son département d'origine. Il y sollicite poursuivre son cycle secondaire dans un collège francophone ; mais l'établissement scolaire n'est pas spécialisé. Le principal et les autres responsables sont réticents. « Ils n'avaient jamais su qu'un non voyant pouvait aller à l'école. Ils ont vu mon bulletin du primaire. J'étais toujours premier de la classe. C'est ce qui les a

motivés à me garder. J'étais le premier non voyant dans ce collège », se souvient Me Ngalle Mbock Janvier.

Des affaires à la magistrature Il passe les classes de Première et Terminal au lycée de Ndoghem à Douala, où il obtient un baccalauréat A4 Allemand. Il décroche une maîtrise en Droit en 2007 et se lance dans les affaires. Il ne connaît pas de succès. Il intègre le cabinet de Me Longa Abel en 2012. Lui, qui avait toujours souhaité faire des affaires ou travailler dans l'administration, est aussitôt fasciné par les aptitudes de son encadreur. Il se résout à faire carrière dans le métier d'avocat et s'y emploie. Il passe un an chez Me Longa, puis deux ans aux côtés de Me Alice Nkom. Il prête serment pour devenir avocat stagiaire le 23 janvier 2015. « Quand j'obtiens mon examen d'admission en stage en 2014, il se trouve que je n'ai pas de parrain. J'ai écrit au président de l'Ordre. Le bâtonnier m'a envoyé chez Me Billigha et lui a demandé de me prendre dans son cabinet.

Ca n'a pas été facile. On se demandait si je devais être apte », indique l'avocat.

Comment fait-t-il justement au quotidien dans ce métier où l'on est appelé tout le temps à feuilleter et lire des dizaines de dossiers ? Me Ngalle Janvier explique qu'il a besoin de l'aide d'un collègue qui lui dicte les grandes lignes contenues dans les pièces d'un dossier. L'avocat prend alors des notes dans sa machine équipée d'un logiciel qui lui permet de lire tout ce qui s'y trouve comme texte. Grâce à ce logiciel, Me Ngalle Mbock peut facilement naviguer sur internet et télécharger les textes, codes de procédures pénales et autres arrêtés. « Le logiciel lit. Quand j'appuie sur M par exemple, on me propose Mozilia ? Puis une voix dit Zone d'édition. Mais Je peux aussi prendre des notes en braille », fait-il savoir.

Tout ne marche pas toujours comme prévu. « Le collègue peut ne pas avoir le temps. Il faut attendre. Pour les audiences pénales, pendant les débats, il peut arriver qu'il y ait échange de pièces. Il faut lire la pièce, l'observer, pour soulever des objections. Il peut aussi arriver que le tribunal ordonne une descente. C'est-à-dire qu'il faut aller constater. Or je ne peux pas voir. Mais j'ai vu ces difficultés depuis et je sais à quoi faire face », confie le jeune avocat âgé de 37 ans (il est né le 23 mars 1982) et célibataire. Il réside à Pk 12, un quartier périphérique de la ville de Douala. Il se rend au cabinet de Me Billigha tous les matins en empruntant un taxi ou une moto.

Mathias Mouendé Ngamo

Nestlé investit 2,7 milliards dans une unité de production

Développement. L'infrastructure qui a été inaugurée le 12 avril dernier en présence du Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique va servir à la production de la gamme de lait en poudre fortifié Nido.



Thomas Caso, Administrateur Général de Nestlé et Ernest Gwaboubou

Cet investissement de 2,7 milliards de Fcfa créera 12 emplois additionnels dans l'usine de Douala-Bonabéri et présente un potentiel de création de 48 nouveaux emplois dans les prochaines années.

La nouvelle unité de production est équipée d'une technologie de pointe et adopte les standards de qualité et de sécurité alimentaire les plus strictes. Avec une capacité de production annuelle de plus de 5500 tonnes, elle continuera à ensacher les laits en poudre Nido et fabriquera désormais le Nido FortiChoco. La production est destinée tant au marché local qu'aux marchés d'exportation des pays de la sous-région CEMAC.

Lancé en janvier 2016 au Cameroun, Nido FortiChoco est fabriqué à partir de lait en poudre, cacao et sucre. Enrichi en mi-

cronutriments essentiels comme le fer, le zinc, le calcium et des vitamines nécessaires au développement optimal des enfants, il participe à satisfaire leurs besoins nutritionnels journaliers. Ceci est en ligne avec l'ambition de Nestlé de permettre aux individus et familles de vivre une vie plus saine et plus heureuse.

Le Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique, M. Ernest Gwaboubou, a déclaré : « Cet événement témoigne d'un partenariat public-privé effectif dans le processus d'industrialisation de notre pays, gage de création d'emplois et de valeur ajoutée, en somme de croissance durable pour l'économie camerounaise ».

« Nestlé améliore la qualité de vie et contribue à un avenir plus sain pour la population camerounaise depuis plus de 30

ans. Comme en témoigne cet investissement, nous croyons dans le développement socio-économique du pays et nous voulons continuer à être un partenaire clé pour la croissance du tissu agro-industriel local », a déclaré Thomas Caso, Administrateur Général de Nestlé Cameroun.

Nestlé est présent au Cameroun depuis 1965 et a démarré la production locale en 1981. L'entreprise y emploie plus de 450 personnes directement et représente la source principale de revenu pour des milliers d'autres familles. La construction de cette unité de production fait partie des investissements à hauteur de 10 milliards de F CFA annoncés en 2016. Depuis 2010, environ 20 milliards de F CFA ont été investis par Nestlé au Cameroun.

Flore Edimo

Le Canada apporte une aide de 14 milliards FCFA Solidarité. Le pays veut soutenir les populations en détresse au Cameroun, Tchad, Niger et au Nigeria.



Matt DeCoursey.

Matt DeCoursey, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères du Canada, a annoncé le 10 avril 2018, à Yaoundé, que le gouvernement canadien va verser aux pays du bassin du Lac Tchad, une enveloppe de 27 millions de dollars (environ 14 milliards FCfa) au titre de l'aide humanitaire.

Ces fonds, a-t-on appris, permettront d'apporter de l'aide à la vingtaine de millions d'habitants exposés à la sécheresse et aux

conflits dans la région du Lac Tchad, partie du continent africain constituée du Cameroun, du Tchad, du Niger et du Nigeria.

Le Cameroun abrite, à lui tout seul, selon le HCR, un contingent de 665 947 réfugiés nigériens et centrafricains, qui fuient les exactions de la secte islamiste Boko Haram au Nigeria, ainsi que les violences nées de l'instabilité politique de 2013 en République centrafricaine.

F.E

Un salon de l'entrepreneuriat jeune dans la Menoua

Initiative. Les jeunes entrepreneurs de ce département exposent leur génie créateur dans des secteurs technologiques et numériques à Dschang du 11 au 21 avril 2018.

Tous les domaines socio-économiques sont présents au salon de l'entrepreneuriat jeune dans le département de la Menoua. Ce forum vise un objectif précis selon les organisateurs. « Nous voulons montrer au reste du Cameroun et au monde entier qu'il est aussi question de créer des entreprises dans la Menoua. L'objectif visé par ce salon est de donner une nouvelle image à notre département afin d'attirer des investisseurs. Nos projets regorgent de plus en plus d'innovations technologiques et numériques. Nous allons au terme du salon, lancer un programme d'accélération. 100 jeunes suivent le salon pendant 10 jours. Les 30 meilleurs projets jeunes seront soutenus par 100 chefs d'entreprise camerounais qui ont accepté d'investir un peu de leur argent et de leur temps dans le projet de ces jeunes. En perspective, nous allons lancer le programme d'accélération et d'investissement dans 30 projets innovants dans la Menoua », justifie Séverin Mboueng, président de l'association jeunesse entrepreneuriale de la Menoua.

Les jeunes entrepreneurs de

la Menoua exposent des projets dans les domaines de la médecine moderne et traditionnelle, de la culture, de l'industrie agro-alimentaire et vestimentaire en phase avec la technologie et le numérique. Pendant dix jours, les « jeunes génies » de la Menoua attirent la curiosité des chefs d'entreprises et des invités de marques prêts à les accompagner dans l'implémentation de leurs projets générateurs d'emplois. Pour le délégué départemental des arts et de la culture de la Menoua, parrain de l'événement, « ces jeunes enfouis dans la misère, seront après cette phase d'implémentation de projets, des Fokou, des Tawamba, des Dangote, de demain. Ils ont juste besoin de l'accompagnement des pouvoirs publics. Le Cameroun est aujourd'hui engagé dans l'émergence. C'est un concept politique innovant du développement. Quand on parle de développement dans un pays, je pense que les premiers acteurs de ce principe de développement c'est d'abord la jeunesse. Cette jeunesse est entrepreneuriale, créative, imaginative. Pour développer le pays, on a besoin des génies,

des jeunes qui inventent, innovent », accorde Désiré Mbongué.

La première édition du salon de l'entrepreneuriat jeune de la Menoua est soutenue principalement par le conseil national de la jeunesse (Cnjc) et le Fonds national de l'emploi (Fne). « Nous mobilisons l'ensemble de la jeunesse de la Menoua pour une participation effective. Le Cnjc parraine toute initiative jeune. C'est dans ce sens que nous voulons travailler pour que cette semaine des jeunes entrepreneurs soit effective. Le parrainage de la jeunesse est de droit puis que toute activité, toute initiative jeune concerne au premier chef le conseil national de la jeunesse. Au niveau départemental, nous nous inscrivons dans une nouvelle dynamique qui est celle de promouvoir les entreprises d'auto-emploi. Promouvoir des initiatives en faveur de la jeunesse particulièrement et de la couche estudiantine en particulier avec cet aspect innovant », explique Emiace Tepi, président Cnjc dans la Menoua.

Aurélien Kanouo

A LOUER (YAOUNDE)

Grande villa standing dans quartier résidentiel calme et sécurisé.

4 chambres

- 3 sdb

- 1 grand salon

- 1 grande cuisine

- 1 réserve

- 1 dépendance

- Terrasse et jardins.

Contact : 699 08 44 58



JE RE
CONN
A MA B

En un clic,
dans ton

La solution de Afriland
la gestion de vos co
où que vous soyez, a

www.afriland

Afriland

@onlinebanking@
8050 (Servi



ESTE
ECTE
ANQUE

l'argent est
compte

and First Bank pour
comptes sur internet,
à tout moment...

firstbank.com

and First Bank

afilandfirstbank.com

ce client 24h/24)

Orange Bank précise son plan de déploiement en Afrique

Déploiement. Le géant français des télécoms Orange annonce qu'elle lancera successivement sa banque mobile, Orange Bank, à Madagascar et au Mali au premier semestre 2018, suivie de la Côte d'Ivoire et du Sénégal dans la seconde moitié de l'année.



elon Bruno Mettling, Président-directeur général d'Orange pour le Moyen-Orient et l'Afrique, qui en a fait

l'annonce, les activités bancaires d'Orange s'étendront au Niger et en Guinée au courant de l'année 2019.

La banque en ligne offrira aux

utilisateurs en Afrique des services comprenant des produits d'épargne simples, l'accès aux services de crédit et l'assurance.

Et M. Mettling d'annoncer qu'Orange Bank opérera dans les pays sélectionnés avec un partenaire encore anonyme et qu'elle s'appuiera sur les offres d'Orange Mobile Money, disponibles en Afrique depuis 2008 et qui compte plus de 12 millions d'utilisateurs actifs dans 18 pays. Selon le groupe, le lancement de la banque Orange est une illustration de son ambition de diversification de ses services, notamment dans les services financiers mobiles, qui, selon elle, offrent des perspectives de croissance significatives. Le Groupe vise à atteindre 400 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2018 dans le secteur des services financiers mobiles, sur l'ensemble de ses marchés.

Pour rappel, c'est en 2016, qu'Orange a pris une participation majoritaire dans Groupama Banque, devenue Orange Bank en 2017. Orange Bank a officiellement été mise en service en novembre dernier lorsqu'elle est devenue disponible en France métropolitaine.

H.N.IV

BBC a vendu 300 heures de programmes TV depuis 2018

Medias. Au marché international des programmes de télévision (MIPTV), la BBC a annoncé que l'Afrique avait acquis plus de 300 heures de programmes de son catalogue depuis le début de 2018.



Au nombre de ses principaux clients sur le continent, on retrouve DsTV Now, l'offre audiovisuelle en streaming de MultiChoice. La plateforme de télévision payante a acquis auprès de BBC Studios un mélange comprenant 100 heures de musique et de programmation artistique. L'autre client de taille de la BBC sur le continent a été la SABC.

Le radiodiffuseur public sud-africain a déjà diffusé plus de 80 heures de programmes des studios de la BBC. Iflix est l'autre client complétant le tiers des plus gros acquéreurs de contenus du groupe britannique sur le continent.

Comme l'explique Joel Churcher, vice-président et directeur général pour l'Afrique de BBC Studios, « ce continent est un

endroit vraiment excitant actuellement pour l'industrie de la télévision ». « Nous constatons que les plateformes de radiodiffusion, nouvelles comme anciennes, ne cessent de se renforcer. Nous sommes ravis des opportunités sur le marché », complète-t-il.

H.N.IV avec
agencecofin.com

Trace lance une chaîne pour musiques congolaises



Le mercredi 4 avril dernier, le groupe Trace a lancé Trace Kitoko, une chaîne de télévision dédiée aux musiques congolaises. Annoncée depuis le 15 août 2017, elle sera consacrée aux rythmes qui font bouger la RDC et le Congo, ainsi qu'à sa diaspora.

« Avec plus de 100 millions d'habitants, la population congolaise est la première population francophone du monde. C'est aussi une incroyable force musicale. En plus des groupes et des chanteurs d'anthologie comme Tabu

Ley, Papa Wemba, Koffi Olomidé, Extra Musica, Zaiko Langa Langa, plusieurs générations de nouveaux talents ont émergé avec Maître Gims, Passi, Fally Ipupa, Singuila, Dajju, Niska, Youssoupha, Damso, Lino et Calbo d'Armeni. », peut-on lire dans le communiqué.

Les programmes en Français, Lingala et Swahili de Trace Kitoko sont disponibles sur le canal 131 des bouquets Canal + en Afrique francophone, accessible à partir de la formule évation.

La citation

Vivre l'idéal c'est traiter l'impossible comme s'il était possible. La même analogie se fait remarquer pour le caractère mais si l'idée et le caractère se rencontrent, alors naissent des événements tels que le monde ne revient pas de sa surprise pendant des siècles.

Johan Wolfgang von Goethe

Le chiffre

2,5 milliards

Sécurité numérique : Plus de 2,5 milliards de dossiers volés ou corrompus dans le monde en 2017



EXECUTION BUDGETAIRE A FIN DECEMBRE 2017

Au cours de l'exercice 2017, le budget de l'Etat s'est exécuté dans un contexte marqué au plan international par : (i) une économie mondiale qui s'est raffermie tout au long de l'année, avec un taux de croissance estimé à 3,7% contre 3,2% en 2016, notamment grâce à la bonne tenue de la production industrielle mondiale et au redressement du commerce international. Selon le FMI, cette dynamique devrait se poursuivre en 2018, au regard des premiers indices de l'année, avec une croissance qui devrait être supérieure à celle de 2017, entre 3,8% et 3,9%, sous l'impulsion des Etats-Unis et des pays émergents. (ii) Le faible niveau des cours mondiaux du pétrole, malgré une hausse de plus de 20% en 2017 par rapport à 2016. Le prix du pétrole se situe en moyenne à 60 dollars le baril.

Au plan national, le contexte d'exécution du budget a été marqué par : (i) un ralentissement de l'activité économique, dont le taux de croissance devrait se situer autour de 3,7% en 2017 contre 4,5% en 2016. L'activité économique devrait être redynamisée en 2018, avec un taux croissance qui est projeté à 4,2%, sous l'impulsion du secteur tertiaire et de l'accroissement de l'offre d'énergie pour les entreprises du secteur secondaire ; (ii) la poursuite du fléchissement de l'inflation, dont le taux est estimé, selon l'INS, à 0,6% en 2017 contre 0,9% en 2016 et 2,7% en 2015 ; (iv) les appuis budgétaires obtenus des partenaires au développement, suite à l'exécution satisfaisante du programme économique et financier au terme du premier semestre 2017 ; (v) la deuxième année de mise en œuvre de l'Accord de Partenariat Economique (APE), avec l'entrée en lice des marchandises dites du deuxième groupe et le doublement du taux de réduction des droits de douane pour les marchandises du premier groupe ; et (vi) la lutte contre l'insécurité dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-ouest.

Globalement, l'exécution du budget de l'Etat au cours de l'exercice 2017 s'est caractérisée notamment par une bonne tenue des recettes fiscales et des sous-réalisations tant en recettes pétrolières qu'en recettes non fiscales, ainsi qu'une maîtrise des dépenses budgétaires. Les évolutions en re-

cettes et dépenses sont les suivantes :

I- LES RECETTES BUDGETAIRES

Au cours de l'exercice 2017, les recettes budgétaires totales s'élèvent à 4 451,9 milliards. Elles sont en hausse de 822,4 milliards (+22,7%) par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse s'observe tant au niveau des recettes internes qu'à celui des emprunts et dons.

Les recettes budgétaires internes recouvrées s'établissent à 3 057,1 milliards, augmentant ainsi de 218,8 milliards (+7,7%) par rapport à 2016 où elles étaient de 2 838,3 milliards. Cette augmentation est essentiellement attribuable aux recettes non pétrolières.

Les emprunts et dons s'élèvent à 1 394,8 milliards à fin décembre 2017 contre 791,2 milliards à fin décembre 2016, soit un accroissement de 603,6 milliards (+76,3%). Cet accroissement est principalement le fait d'une part, des ressources exceptionnelles au titre des appuis budgétaires obtenus des partenaires au développement, dans le cadre de la mise en œuvre du programme économique et financier conclu avec le FMI, et, d'autre part, de l'amélioration des décaissements au titre des prêts projets.

S'agissant des prévisions, l'objectif des recettes budgétaires totales pour l'exercice 2017 fixé à 4 373,8 milliards a été dépassé. Les réalisations se situent à 4 451,9 milliards, soit un taux de réalisation de 100,8%. Ce dépassement est imputable aux emprunts et dons. En effet, les recettes budgétaires internes affichent un taux de réalisation de 97,3% par rapport aux 3 143,3 milliards de prévision annuelle, tandis que les emprunts et dons présentent un taux de réalisation de 113,4% par rapport aux 1230,5 milliards prévus.

Par rubriques de recettes, les évolutions se présentent ainsi qu'il suit :

1- Les recettes pétrolières se chiffrent à 385,9 milliards à fin décembre 2017, en baisse de 39,1 milliards (-9,2%) par rapport à fin décembre 2016, du fait des effets du faible niveau des cours mondiaux du pétrole sur l'activité du secteur pétrolier. Elles

sont constituées de 319,4 milliards de redevance pétrolière SNH et 66,5 milliards d'impôt sur les sociétés pétrolières. Par rapport aux 455,1 milliards de prévision annuelle, leur taux de réalisation est de 84,8%. La sous-réalisation est imputable à l'impôt sur les sociétés pétrolières qui est affecté par le faible niveau des cours du pétrole.

2- Les recettes non pétrolières sont de 2 671,2 milliards à fin décembre 2017 contre 2 413,3 milliards à fin décembre 2016, soit une augmentation de 257,9 milliards (+10,7%). Par rapport aux 2 688,2 milliards d'objectif annuel, elles sont en retrait de 17 milliards, soit un taux de réalisation de 99,4%. La sous performance s'observe au niveau des recettes douanières et des recettes non fiscales. L'évolution et les réalisations des principales composantes des recettes non pétrolières sont données ci-après.

a)- Les recettes des impôts et taxes recouvrées au cours de l'exercice 2017 s'élèvent à 1 790,4 milliards contre 1 585,6 milliards en 2016, soit une hausse de 204,8 milliards (+12,9%). Cette hausse résulte principalement de l'augmentation de 195,4 milliards (+36,4%) de la TVA, de 16,5 milliards (+15,6%) de la TSPP, et de 9,9 milliards (+10,5%) des droits d'enregistrement et du timbre. Par contre, l'impôt sur les sociétés non pétrolières, et les droits d'accises enregistrent des baisses respectives de 32 milliards (-9,1%) et 11,7 milliards (-5,9%). Par rapport aux 1 719 milliards de prévision pour l'exercice 2017, les recettes d'impôts et taxes sont en dépassement de 71,4 milliards, soit un taux de réalisation de 104,2%. Ce dépassement s'observe au niveau de la TVA (119,3%) et des droits d'enregistrement et du timbre (109,9%). Par contre, l'IRPP, l'impôt sur les sociétés non pétrolières, les droits d'accises et la TSPP sont en sous réalisation.

b)- Les recettes douanières s'établissent à 732,7 milliards pour l'année 2017 contre 683,7 milliards en 2016, soit une hausse de 49 milliards (+7,2%). Par rapport aux 800 milliards prévus pour l'exercice, les recettes douanières sont en retrait de 67,4 milliards, soit un taux de réalisation de 91,6%. Cette sous-performance s'explique notamment par la baisse des

importations et, dans une moindre mesure, par les effets induits de l'Accord de Partenariat Economique (APE).

c)- Les recettes non fiscales augmentent de 4,1 milliards (+2,8%) et se situent à 148,1 milliards à fin décembre 2017. Par rapport aux 169,1 milliards de prévision annuelle, elles sont en retrait de 21 milliards, soit un taux de réalisation de 87,6%. Cette sous réalisation est notamment imputable au droit de transit pétrolier et aux recettes des services.

II- LES DEPENSES BUDGETAIRES

Les dépenses budgétaires totales s'élèvent à 4 363,8 milliards à fin décembre 2017 contre 4 451,5 milliards à fin décembre 2016, soit une baisse de 87,7 milliards (-2%), imputable à aux dépenses courantes et aux dépenses d'investissement. Par rapport aux 4 373,8 milliards prévus pour l'exercice 2017, leur taux d'exécution est de 99,8%. Le taux d'exécution des dépenses courantes est de 104,5%, celui des dépenses d'investissement se situe à 93,6%, tandis que le service de la dette publique a été exécuté à hauteur de 99,8%. Par nature de dépenses, les évolutions sont les suivantes :

1- Les dépenses courantes reculent de 188,6 milliards (-8,1%) et se situent à 2 152,7 milliards à fin décembre 2017. Par rapport aux 2 059,3 milliards prévus, elles sont en dépassement de 93,4 milliards, soit un taux d'exécution de 104,5%. L'évolution et les réalisations des principales rubriques des dépenses courantes sont données ci-dessous.

a)- Les dépenses de personnel augmentent de 37,3 milliards (+4%) par rapport à l'exercice 2016 et s'établissent à 974,6 milliards à fin décembre 2017. Elles sont en retrait de 23,9 milliards par rapport aux 998,5 milliards prévus, soit un taux d'exécution de 97,6%.

b)- Les dépenses de biens et services baissent de 232,8 milliards (-24,3%) par rapport à 2016 et se chiffrent à 725,5 milliards à fin décembre 2017. Le taux d'exécution de ces dépenses est de 104,6% par rapport aux 693,6 milliards prévus.

c)- Les dépenses de transferts et

EXECUTION DU BUDGET DE L'ETAT A FIN DECEMBRE 2017

(En milliards de FCFA, sauf précision contraire)

pensions sont de 452,6 milliards à fin décembre 2017, en hausse de 6,9 milliards (+1,5%) par rapport à l'exercice précédent. Elles présentent un dépassement de 85,4 milliards et un taux d'exécution de 123,3%.

2- Les dépenses d'investissement s'élèvent à 1 485 milliards au terme de l'année 2017 contre 1 514,6 milliards en 2016, soit une baisse de 29,6 milliards (-2%). Par rapport à l'objectif annuel de 1 587 milliards, ces dépenses sont en retrait de 102 milliards, soit un taux d'exécution de 93,6%. L'évolution et les réalisations des différentes rubriques des dépenses d'investissement sont présentées ci-après.

a)- Les dépenses d'investissement sur ressources propres s'établissent à 691,1 milliards à fin décembre 2017, diminuant de 301,5 milliards (-30,4%) par rapport à fin décembre 2016. Elles sont en retrait de 235,9 milliards, soit un taux d'exécution de 74,6%, par rapport aux 927 milliards prévus pour l'exercice.

b)- Les dépenses d'investissement sur financements extérieurs se situent à 773,5 milliards à fin décembre 2017 et augmentent de 284,2 milliards (+58,1%). Par rapport à l'objectif annuel de 625 milliards, leur taux d'exécution est de 123,8%, en raison notamment de l'amélioration de la capacité d'absorption des ressources extérieures destinées aux projets à financement conjoint.

c)- Les dépenses de restructuration se chiffrent à 20,4 milliards à fin décembre 2017 contre 32,7 milliards en 2016, soit une baisse de 12,3 milliards (-37,6%). Leur taux d'exécution est de 58,3%.

3- Le service de la dette publique

Le service de la dette publique pour l'année 2017 s'établit à 726,1 milliards contre 595,6 milliards en 2016, soit une hausse de 130,5 milliards (+21,9%). Par rapport aux 727,5 milliards prévus, le service de la dette publique est en retrait de 1,4 milliard, soit un taux d'exécution de 99,8%.

a)- Le service effectif de la dette extérieure est de 270,5 milliards à fin décembre 2017 contre 243,7 milliards à fin décembre 2016, soit une hausse de 26,8 milliards (+11%). Son taux d'exécution est de 83,3%. Il convient de relever qu'il n'y a pas d'accumulation d'arriérés sur cette dette.

b)- Les paiements au titre de la dette intérieure augmentent de 103,7 milliards (+29,5%), passant de 351,9 milliards en 2016 à 455,6 milliards en 2017. Par rapport aux 402,9 milliards prévus pour l'exercice, le taux d'exécution de ces paiements est de 113,1%./-30,4

RUBRIQUES	L.F.	janv-déc 17	janv-déc 16	Ecart	Taux de	Variation	
	2017	Réalisations	Réalisations		Réalisation	(c/d)	(c/d)
	(a)	(c)	(d)	(e)=(c-b)	(c/b) (%)	(abs)	(%)
A- RECETTES INTERNES	3143,3	3057,1	2838,3	-86,2	97,3	218,8	7,7
I-Recettes pétrolières	455,1	385,9	425,0	-69,2	84,8	-39,1	-9,2
1-Redevance SNH	331,1	319,4	316,0	-11,7	96,5	3,4	1,1
2- IS pétrole	124,0	66,5	109,0	-57,5	53,6	-42,5	-39,0
II- Recettes non pétrolières	2688,2	2671,2	2413,3	-17,0	99,4	257,9	10,7
1- Recettes Fiscales	2519,1	2523,1	2269,3	4,0	100,2	253,8	11,2
a- Recettes des impôts et taxes	1719,0	1790,4	1585,6	71,4	104,2	204,8	12,9
dont - IRPP	275,8	255,1	250,8	-20,7	92,5	4,3	1,7
- TVA	613,0	731,5	536,1	118,5	119,3	195,4	36,4
- IS non pétrole	355,0	319,5	351,5	-35,5	90,0	-32,0	-9,1
- Droits d'accises	195,0	186,6	198,3	-8,4	95,7	-11,7	-5,9
- Droits d'enreg.et timbre	94,9	104,3	94,4	9,4	109,9	9,9	10,5
- TSPP	128,0	122,1	105,6	-5,9	95,4	16,5	15,6
b- Recettes douanières	800,1	732,7	683,7	-67,4	91,6	49,0	7,2
dont - Droit de douane import.	373,1	361,2	322,7	-11,9	96,8	38,5	11,9
- TVA import.	388,5	316,0	322,4	-72,5	81,3	-6,4	-2,0
- Droits d'accises import.	12,8	17,8	12,7	5,0	139,1	5,1	40,2
- Droits de sortie	16,4	22,6	16,3	6,2	137,8	6,3	38,7
2- Recettes non fiscales	169,1	148,1	144,0	-21,0	87,6	4,1	2,8
B- EMPRUNTS ET DONS	1230,5	1394,8	791,2	164,3	113,4	603,6	76,3
- Prêts projets	585,0	741,5	453,0	156,5	126,8	288,5	63,7
- Prêts programmes	0,0	342,1	0,0	342,1	-	342,1	-
- Dons	85,5	64,8	54,1	-20,7	75,8	10,7	19,8
- Emission des titres publics	300,0	173,4	264,1	-126,6	57,8	-90,7	-34,3
- Emprunts bancaires	260,0	73,0	20,0	-187,0	28,1	53,0	265,0
TOTAL RECETTES BUDGETAIRES	4 373,8	4451,9	3629,5	78,1	101,8	822,4	22,7
DEPENSES							
I-Dépenses courantes	2 059,3	2 152,7	2 341,3	93,4	104,5	-188,6	-8,1
Dépenses de personnel	998,5	974,6	937,3	-23,9	97,6	37,3	4,0
Dépenses de Biens & Services	693,6	725,5	958,3	31,9	104,6	-232,8	-24,3
Transferts et pensions	367,2	452,6	445,7	85,4	123,3	6,9	1,5
II- Dépenses d'investissement	1 587,0	1485,0	1514,6	-102,0	93,6	-29,6	-2,0
Sur financements extérieurs	625,0	773,5	489,3	148,5	123,8	284,2	58,1
Sur ressources propres.	927,0	691,1	992,6	-235,9	74,6	-301,5	-30,4
Dépenses de restructurations	35,0	20,4	32,7	-14,6	58,3	-12,3	-37,6
IV- Service de la dette publique	727,5	726,1	595,6	-1,4	99,8	130,5	21,9
Dette extérieure	324,6	270,5	243,7	-54,1	83,3	26,8	11,0
Dette intérieure	402,9	455,6	351,9	52,7	113,1	103,7	29,5
dont - Amortissement du principal	189,9	299,2	112,9	109,3	157,6	186,3	165,0
- Remboursement crédits de TVA	110,0	82,0	54,0	-28,0	74,5	28,0	51,9
- Arriérés intérieurs	10,0	36,3	23,1	26,3	363,0	13,2	57,1
TOTAL DEPENSES BUDGETAIRES	4373,8	4363,8	4451,5	-10,0	99,8	-87,7	-2,0

Source: MINFI.

**AVIS DE VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE
PAR DEVANT LE TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE
DU MFOUNDI A YAOUNDE**

A la requête de **FODEC Cameroun**, microfinance, Société Anonyme, dont le siège social est situé à l'Avenue Konrad Adenauer-Yaoundé, B.P. 15 006, agissant poursuites et diligences de son Directeur Général.

Ayant domicile élu au cabinet de **Maître TEGUIA Jacques**, Avocat au Barreau du Cameroun, BP : 13.135 Yaoundé, Tel : 22 20 21 24/77 73 60 24.

Il sera procédé le mercredi 02 mai 2018, à 07 heures 30 minute précise, par devant le Tribunal de Grande Instance du Mfoundi à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble dont la désignation suit :

Immeuble urbain exploité et occupé sis à Yaoundé IV au lieu dit EKIE, d'une contenance superficielle de 1082 mètres carrés, faisant l'objet du titre foncier numéro 37 560 du département du Mfoundi, Vol 188 Folio 31, limité : - Au Nord, par le marécage, - Au Sud par une route existante de 10 mètres, - A l'Est par le lot n°6, - A l'Ouest, par le terrain de Monsieur ESSOMBA Jean Baptiste- Titre Foncier n°14 546 ;

Tel que ledit immeuble existe, s'étend et se comporte avec tous ses droits, aisances et dépendances, sans aucune exception ni réserve, ensemble tous immeubles par destination, en particulier tout matériel pouvant avoir ce caractère, toutes constructions et installations actuellement existantes, lors même qu'elles seraient omises dans la désignation qui précède, et toutes améliorations et constructions nouvelles qui pourraient y être faites par la suite ;

Appartenant à **EBODE TSALA Thomas**, Analyste Financier demeurant à Yaoundé ayant pour conseils la Société Civile Professionnelle MEMONG-ETEME & Associé représentée par Me MEMONG Philippe Avocat au Barreau du Cameroun, domicilié à Yaoundé ;

La mise à prix est de francs CFA VINGT CINQ MILLIONS (26 000 000) outre les frais, par enchères de francs CFA 500 000 (cinq cent mille) minimum, suivant les charges, clauses et conditions énoncées au Cahier des Charges enregistré au Greffe du Tribunal de Grande Instance du Mfoundi le 06 décembre 2012 sous le numéro 214.

Pour tout renseignements :

- **Société Civile Professionnelle d'Avocats WANDJA, MBOUOMBOUO & TEGUIA**, Avocats associés au Barreau du Cameroun, B.P: 13 135 Yaoundé Tel: 222 84 28 14/ 6 77 73 60 24
- **Me NGOUFACK Samuel**, Huissier de Justice à Yaoundé , BP : 7001 Yaoundé Tel 699 96 78 73
- Le Greffe du Tribunal de Grande Instance du Mfoundi à Yaoundé.

Fait à Yaoundé, le 10 Avril 2018

Par Me TEGUIA Jacques,
Avocat au Barreau du Cameroun.
Tel 677 736 024 / 699 081 476

**NOTICE OF AUCTION SALES OF REAL ESTATE TO
BE THE HIGHEST BIDDER AND TO THE BEST OFFEROR**

At the request of **FODEC Cameroun**, microfinance, Public limited company, whose headquarters are in Avenue Konrad Adenauer-Yaoundé PO Box: 15 116, acting on the behalf of its General Manager.

Having as Counsel **Barrister TEGUIA Jacques**, Barrister at Law of the Cameroon Bar, P.O Box 13135 Yaoundé Tel. 22 20 21 24/677.736.024, under whose home is elected thereof;

It will be process on Wednesday 02th May 2018 at 07h30 AM prompt, in front of the High Court of Mfoundi, on sale to the last and the highest bidder of the urban building with this description: The urban building exploited and occupied, situated in Yaoundé IV, at EKIE quater, with a total surface area of 1082m², Land Title n°37 560 of Mfoundi Division, Vol 188, Fol 31, boundaries : - To the Nord, from a swampy area - To the South, from a existante 10m road , -To the East from plot n°6 , - To the West from the land of Mr. ESSOMBA Jean Baptiste-the land title n°14 543;

Meanwhile, this urban building actualy in existence, fulfilling all its necessary conditions, affluence and out building without exceptions nor reservation, in all, the whole urban building, in particular, all the materials possess these properties, all constructions and installations are actually in existence, although, some entities might have been omitted from the above description, all ameliorations, and new admendments which could have been added later;

Belonging to **Mr. EBODE TSALA Thomas**, financial analyst, living in Yaoundé, having as Counsel the Professional Civil Society MEMONG-ETEME & ASSOCIATE represented by Barrister MEMONG Philippe, Barrister at Law of the Cameroon Bar Association living in Yaoundé ;

The propose price is fixed at twenty six millions (26 000 000) francs CFA without charges, auction sells of five hundred thousand (500 000) minimum, following charges and conditions stated in the book of charges registered at the Registry of the High Court, Mfoundi, 6th December 2012 of number 467.

For more information's, contact:

- The **Professional Civil Society WANDJA, MBOUOMBOUO & TEGUIA**, Barrister's at Law of the Cameroon Bar, P.O Box: 13 135 Yaoundé Tel: 222 84 28 14/ 6 77 73 60 24
- **Baillift NGOUFACK Samuel**, Baillift in Yaoundé, BP : 7001 Yaoundé Tel 699 96 78 73
- The Registry of the High Court of Mfoundi at Yaoundé.

Done in Yaoundé, This 10th of April 2018
By Barrister TEGUIA Jacques
Tel 677 736 024 / 699 081 476

**AVIS DE VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE
PAR DEVANT LE TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE
DU MFOUNDI A YAOUNDE**

A la requête de **PRO-PME FINANCEMENT**, Société Anonyme dont le siège social est situé au 68 Avenue de Gaulle à Bonanjo-Douala, B.P. 2373 agissant poursuites et diligences de son Directeur Général.

Ayant domicile élu à la **Société Civile Professionnelle WANDJA, MBOUOMBOUO & TEGUIA**, représentée par **Maître TEGUIA Jacques**, Avocat au Barreau du Cameroun, BP : 13.135 Yaoundé, Tel : 22 20 21 24/77 73 60 24.

Il sera procédé le mercredi 02 mai 2018, à 07 heures 30 minute précise, par devant le Tribunal de Grande Instance du Mfoundi à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble dont la désignation suit :

Immeuble urbain bâti, formant le lot n°153A sis à Yaoundé V , au lieu dit MVOG EBANDA d'une contenance superficielle de 221 mètres carrés, objet du titre foncier numéro 51 519 du département du Mfoundi, Vol 259 Folio 16 établi à la date du 18 octobre 2012, limité : - Au Nord, sur 9,83 m par une route de 6 m, - A l'Est sur 20,00 m par le lot n°152, - Au Sud sur 10,99 m par un marécage, - A l'Ouest, sur 24,23 m par le lot n°153B;

Tel que ledit immeuble existe, s'étend et se comporte avec tous ses droits, aisances et dépendances, sans aucune exception ni réserve, ensemble tous immeubles par destination, en particulier tout matériel pouvant avoir ce caractère, toutes constructions et installations actuellement existantes, lors même qu'elles seraient omises dans la désignation qui précède, et toutes améliorations et constructions nouvelles qui pourraient y être faites par la suite ;

Appartenant à **Monsieur TAKOUNGOM TIMOTHY**, Prestataire de Service demeurant à Yaoundé BP 5464, promoteur des **Ets TIM PRESTIGE** ayant pour conseils Me NGATEU Jean Marie, Avocat au Barreau du Cameroun avec résidence professionnelle à Yaoundé ; La mise à prix est de francs CFA VINGT CINQ MILLIONS (25 000 000) outre les frais, par enchères de francs CFA 500 000 (un million) minimum, suivant les charges, clauses et conditions énoncées au Cahier des Charges enregistré au Greffe du Tribunal de Grande Instance du Mfoundi le 18 avril 2016 sous le numéro 214.

Pour tout renseignements :

- **Société Civile Professionnelle d'Avocats WANDJA, MBOUOMBOUO & TEGUIA**, Avocats associés au Barreau du Cameroun, B.P: 13 135 Yaoundé Tel: 222 84 28 14/ 6 77 73 60 24
- **Me NGOUFACK Samuel**, Huissier de Justice à Yaoundé , BP : 7001 Yaoundé Tel 699 96 78 73
- Le Greffe du Tribunal de Grande Instance du Mfoundi à Yaoundé.

Fait à Yaoundé, le 10 Avril 2018

Par Me TEGUIA Jacques,
Avocat au Barreau du Cameroun.
Tel 677 736 024 / 699 081 476

**NOTICE OF AUCTION SALES OF REAL ESTATE TO
BE THE HIGHEST BIDDER AND TO THE BEST OFFEROR**

At the request of **PRO-PME FINANCEMENT**, Public limited company, whose headquarters are in 68 Avenue de Gaulle à Bonanjo-Douala B.P. 2373, acting on the behalf of its General Manager.

Having as Counsel Barrister the **Professional Civil Society WANDJA, MBOUOMBOUO & TEGUIA** represented by Barrister TEGUIA Jacques, Barrister at Law of the Cameroon Bar, P.O Box 13135 Yaoundé Tel. 22 20 21 24/677.736.024, under whose home is elected thereof;

It will be process on Wednesday 02th MAY 2018 at 07h30 AM prompt, in front of the High Court of Mfoundi, on sale to the last and the highest bidder of the urban building with this description:

The urban building situated in Yaoundé, at Mvog Ebanda quater, plot n°153A Yaoundé 5th Sub Division, with a total surface area of 221m², Land Title n°51 519 of Mfoundi Division, Vol 259, Fol 16 done on 18th october 2012, boundaries : - To the Nord, 9,83m from a 6m road, - To the East : 20,00m from plot n°152,- To the South, 10,99m from a swampy area,- To the West 24,23m from plot n°153B;

Meanwhile, this urban building actualy in existence, fulfilling all its necessary conditions, affluence and out building without exceptions nor reservation, in all, the whole urban building, in particular, all the materials possess these properties, all constructions and installations are actually in existence, although, some entities might have been omitted from the above description, all ameliorations, and new admendments which could have been added later;

Belonging to **Mr. TAKOUNGOM TIMOTHY**, living in Yaoundé PO Box 5464, having as Counsel Barrister NGATEU Jean Marie Barrister at law of the Cameroon Bar Association living in Yaoundé ;

The propose price is fixed at twenty five billion (25 000 000) francs CFA without charges, auction sells of 500 000 minimum, following charges and conditions stated in the book of charges registered at the Registry of the High Court, Mfoundi, 18th April 2016 of number 214.

For more information's, contact:

- The **Professional Civil Society WANDJA, MBOUOMBOUO & TEGUIA**, Barrister's at Law of the Cameroon Bar, P.O Box: 13 135 Yaoundé Tel: 222 84 28 14/ 6 77 73 60 24
- **Baillift NGOUFACK Samuel**, Baillift in Yaoundé, BP : 7001 Yaoundé Tel 699 96 78 73
- The Registry of the High Court of Mfoundi at Yaoundé.

Done in Yaoundé, This 10th of April 2018

By Barrister TEGUIA Jacques.
Tel 677 736 024 / 699 081 476

“Je suis satisfait par cette victoire”

Fabrice Ndzie Mezama, capitaine du Cameroun

Le Cameroun vainqueur

Coupe de l'Uniffac. Les Lions cadets se sont imposés (1-0) en finale face à la République démocratique du Congo hier, 12 avril 2018 au stade militaire de Yaoundé.



Yaoundé, le 12 avril 2018. Stade militaire. Les Lions cadets champions de l'Uniffac avec le trophée et des personnalités du sport.

Le Cameroun a remporté la 5ème édition de la Coupe des moins de 17 ans de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale (Uniffac) contre la République démocratique du Congo (1-0) hier, 12 avril au stade militaire de Yaoundé. C'est à la 36ème minute de jeu que, Moctar Oumate, le milieu offensif des

Lions cadets, a inscrit l'unique but de cette finale. Il est servi par Louis Awono après un excellent travail sur le flanc gauche. Ce but a libéré le public, pris de peur dès la 20ème minute de jeu. Le très remuant avant-centre de la Rd Congo, Seme Mbali Mongbondo, est passé à moult reprises à côté de l'égalisation.

Leonel Djouffo Wamba, attaquant des Lions cadets, a mis à mal à plusieurs reprises la défense de la Rdc. Il a soufflé au coup de sifflet final d'Armi Pousri Alfred, arbitre de la partie : « On a eu des coups de frayeur au début de la partie. La Rd Congo joue bien au ballon. On a dû changer de stratégie. Le coach nous a demandé de

jouer en bloc équipe et à procéder par les contre-attaques d'où le résultat », se réjouit-il. Le virulent Isaac Tshibangu Tshkuna, avant-centre de la Rd Congo, n'a pas pu rétablir l'équilibre malgré ses incursions dans la défense camerounaise.

Le public venu nombreux n'a pas caché sa satisfaction. C'est le cas de Blaise Lemené, supporter des Lions U 17 : « Je suis ce tournoi depuis le début. La Rd Congo était favorite, mais la réalité a été toute autre sur le terrain. Je suis content au regard de la prestation de ces jeunes. J'espère qu'on aura le championnat des jeunes désormais. On a du potentiel dans ce pays ». La fête dans l'ensemble était belle. Cette compétition a mis en orbite le football jeune dans la sous-région d'où la satisfaction d'Eric Tshibusu, sélectionneur de la Rdc : « On a fait un très bon match. Les deux équipes ont bien joué. Nous allons corriger nos erreurs lors des prochaines éditions. Le Cameroun en tant que référence de football, a mérité sa victoire. La fête était belle », s'est félicité le technicien. Venus encourager les cadets, les deux anciens capitaines des Lions Indomptables Stephen Tataw et Rigobert Song a été ovationnés par tout le stade.

Solière Champlain Paka



expérience. Mon rêve, c'est de devenir un footballeur professionnel dans l'avenir. Cela passe par le travail. Je remercie le public qui nous a poussés quand on était en difficulté.

“Ils ne voulaient pas décevoir leur public”

Isaac Tshibangu Tshikuna, attaquant de la Rd Congo

Nous étions déterminés à remporter cette finale. Mais, les Camerounais ont été plus réalistes que nous, surtout qu'ils ont joué devant leur public et ne voulait pas décevoir. Le match a été d'une grande intensité et le meilleur a gagné. On a des regrets de n'avoir pu marquer de but pendant ce match. Ce n'est que partie remise. Cette défaite va nous permettre de nous remettre en question pour mieux préparer les éliminatoires de la Can de notre catégorie. Notre objectif est non seulement de disputer cette Can, mais de



nous qualifier pour la Coupe du Monde.

A.C et S.C.P

La pépite qu'on a failli perdre

Moctar Oumate. Le milieu de terrain des Lions U17 a été élu meilleur joueur du Tournoi de l'Uniffac alors que des problèmes administratifs l'ont mis hors-course au départ.

La sélection camerounaise, championne de la 5ème édition du Tournoi de l'Uniffac, n'a pas seulement reçu le trophée, mais des distinctions ont été décernées à deux de ses joueurs. Louis Joël Amah Awono a terminé meilleur buteur, avec 2 buts. La distinction qui a fait l'unanimité parmi ceux qui ont suivi le tournoi de bout en bout est celle de meilleur joueur du Tournoi décernée à Moctar Oumate, le milieu de terrain offensif camerounais. D'aucuns ont d'ailleurs estimé que ce n'est que justice pour ce jeune qui a failli ne pas disputer ce tournoi de l'Uniffac à cause d'un « curieux » problème administratif. Il a été sorti des rangs en plein échauffement le 4 avril dernier alors que le Cameroun s'apprêtait à affronter le Tchad en match d'ouverture. Thomas Libiih et son staff étaient alors en difficulté, puisque leur meilleur joueur venait d'être « disqualifié ». Même ses coéquipiers étaient choqués de voir retirer leur camarade des rangs.

Ce cas Moctar Oumate a alors défrayé la chronique, où l'administration de la Fécafoot a été pointée du doigt. Elle qui a estimé que le jeune joueur du centre de formation de Sahel de



Maroua n'avait pas l'âge requis pour disputer le tournoi. Toutes vérifications faites, il est ressorti que le jeune est âgé de 16 ans. Moctar Oumate n'a pas alors eu besoin de disputer tout le tournoi pour arracher le titre de meilleur joueur. Il n'a pas joué les deux matchs de poule du Cameroun. C'est en demi-finale que son nom est apparu sur la feuille de match. Ses statis-

tiques font donc état de deux matchs disputés, un but marqué. En détail, il est rentré en deuxième mi-temps en demi-finale contre le Congo Brazzaville, alors que les deux équipes étaient à égalité. C'est son entrée qui change le jeu offensif et permet au Cameroun d'inscrire l'unique but du match. Mais, le toucher de balle, le sens de vision du jeu de Moctar Oumate

impressionne. Du coup, l'on a commencé à le voir d'entrée de jeu en finale. Thomas Libiih, le sélectionneur, l'a alors titularisé d'entrée de jeu contre la Rd Congo en finale comme milieu de terrain offensif, ce 12 avril 2018 au stade militaire. Moctar Oumate a été décisif pour la victoire du Cameroun, puisque c'est lui qui marque l'unique but de la partie à la 36ème minute de jeu. Un but venu couronner tout le beau jeu qu'il a servi au public. Il va céder sa place à dix minutes (70ème) de la fin du match et va recevoir d'ailleurs des ovations du nombreux public du stade militaire.

Au total, 90 minutes de jeu pour être meilleur joueur du tournoi de l'Uniffac. « C'est un petit qui a un génie naturel, même s'il a encore beaucoup de choses à améliorer. Mais, son jeu cadre avec son âge. Tout le mérite lui revient. Il est techniquement bon, excellent coup de pied et bonne aisance avec le ballon », explique Olivier Nankam, le sélectionneur-adjoint des Lions U17. La carrière de jeune footballeur de Moctar Oumate, qui a failli être brisée va décoller puisqu'il est sur tous les radars.

Achille Chountsa

Palmarès de la 5ème édition du Tournoi de l'Uniffac 2018

Meilleur joueur : Moctar Oumate (Cameroun)
Meilleur buteur : Louis Joël Amah Awono 2 buts (Cameroun)

Equipe Fair-play : Tchad (classé 4ème)
3ème équipe: Congo Brazzaville
2ème équipe: Rd Congo
Champion 2018 : Cameroun

Le Cameroun reste 51ème

Classement Fifa. Les Lions Indomptables n'ont pas bougé au niveau du ranking mondial malgré leur victoire (3-1) face au Koweït, le 25 mars 2018 en match amical.

Statu quo pour le Cameroun. La Fédération internationale de football association (Fifa) a rendu publique hier, 12 avril 2018, le classement des meilleures nations de football du monde en titre, l'Allemagne, domine les débats depuis plus de trois mois. La Nationalmannschaft est suivie par le Brésil, la Belgique, le Portugal. L'Argentine clôture le quinté de tête. La Tunisie est le premier pays africain. Elle se pointe à la 14ème position alors que le Cameroun reste cloisonné à la 51ème position depuis trois mois. La victoire contre le Koweït (3-1) en amical le 25 mars 2018, n'aura pas été bénéfique pour ce classement ; si oui, à découvrir de

nouveaux joueurs dans la tanière.

Dans la zone Afrique, la Tunisie tient les rênes depuis quatre mois devant le Sénégal, deuxième au classement. La République démocratique du Congo, le Maroc et l'Egypte sont classés respectivement troisième, quatrième et cinquième. Le pays de Samuel Eto'o est 7ème au ranking africain. Elle se pointe à la 14ème position alors que le Cameroun reste cloisonné à la 51ème position depuis trois mois. La victoire contre le Koweït (3-1) en amical le 25 mars 2018, n'aura pas été bénéfique pour ce classement ; si oui, à découvrir de

Solière Champlain Paka



Célébration de 70 ans de performance et d'Excellence des Brasseries du Cameroun au Yaoundé Hilton Hôtel



Not de bienvenue de M. Emmanuel DE TAILLY



Coupeure du gâteau par le client MONKAM Pascal



Discours de M. Michel PALU, PCA de SABC



Gâteau d'anniversaire des 70 ans



M. André SIAKA, Administrateur SABC lors de son allocution



Des hôtesse d'accueil "class"

Le Groupe SABC qui est la conjugaison de 03 entités chacune experte dans leur domaine à savoir :

- **SOCAVER (Société Camerounaise de Verrerie) : Expert en Emballages**
- **SEMC (société des Eaux Minérales du Cameroun) : Expert en Eaux Minérales**
- **SABC (Société anonyme des Brasseries du Cameroun) : Leader agro-industriel**

A célébré lors d'un Cocktail organisé au Yaoundé Hilton le jeudi 05 Avril 2018, les 70 ans de Performance et d'excellence de la plus importante filiale de sa maison mère à savoir, Les Brasseries du Cameroun, créée le 03 Février 1948. Cette cérémonie était Présidée par le Président du Conseil d'Administration des Brasseries du Cameroun, Michel PALU, entouré pour la circonstance de Messieurs André SIAKA, Administrateur de SABC, Emmanuel DE TAILLY, Directeur Général du Groupe SABC, du Comité de

direction du Groupe SABC, des Administrateurs, Mme Yaou Aissatou, Directeur Général de la SNI et de Moïse Mouiche .

Cet évènement fort couru a connu la présence de plusieurs membres du Gouvernement et de l'Eco système politique, économique, diplomatique, de la société civile, des clients, des leaders d'opinion, des fonctionnaires, des actionnaires de la ville de Yaoundé.

L'objectif était de remercier l'ensemble des acteurs qui ont contribué à ce que le Groupe SABC devienne Un Groupe Agro-industriel, performant, rentable, moderne et citoyen au service du développement du Cameroun. La même célébration aura lieu à Douala avec l'Eco système du monde des affaires le jeudi 13 septembre 2018.

Depuis 70 ans, Chaque Produit du Groupe SABC est un engagement au Développement du Cameroun.